

CP - Le Maire répond en direct aux questions des habitants !

Le Maire de Colmar tient chaque semaine des permanences pour répondre aux questions des Colmariennes et Colmariens.

Pour faciliter la préparation de l'entretien, les habitants sont invités à **remplir un formulaire en ligne au minimum 48h** avant la date de la permanence à laquelle ils souhaitent se rendre. **Rendez-vous sur colmar.fr, rubrique "participer/s'exprimer"**.

LES PERMANENCES DU MOIS DE MARS (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS) :

- **Jeudi 4 mars 2021 à 8h30**
Attention, changement de lieu : Mairie de Colmar, entrée rue des clefs (et non au Cercle Saint-Joseph comme prévu initialement), accueil dès 7h30.
- **Jeudi 11 mars 2021 à 8h30**
Mairie de Colmar (*entrée rue des clefs*), accueil dès 7h30.
- **Mercredi 17 mars 2021 à 8h30**
Mairie de Colmar (*entrée rue des clefs*), accueil dès 7h30.
- **Jeudi 25 mars 2021 à 8h30**
Mairie de Colmar (*entrée rue des clefs*), accueil dès 7h30.

PROCHAIN FACEBOOK LIVE : LUNDI 1ER MARS À 18H30

C'est désormais une tradition, chaque premier lundi du mois, le Maire de Colmar donne rendez-vous aux habitants pour un Facebook live. Durant cette session, il explique et répond en direct aux interrogations sur tous les sujets concernant la vie municipale et l'actualité locale.

Les Colmariennes et Colmariens sont invités à poser toutes leurs questions à l'adresse suivante : **contact@colmar.fr ou par téléphone au : 03 89 20 67 53.**

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr